



Rapport
d'Orientation
Budgétaire
2019

Rapport de Madame le Maire

Chaque année dans les 2 mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la commune est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal. C'est ainsi l'occasion pour la majorité municipale d'affirmer avec force la poursuite de ses engagements.

Ce débat permet aux membres du Conseil Municipal de discuter les orientations budgétaires qui seront affichées dans le budget primitif, d'être informés sur la situation financière de la commune et de s'exprimer sur la stratégie de la commune.

Cette année 2018 a été plus particulièrement marquée par :

- Le début de la révision du PLU.
- Le lancement de nombreux projets LLS.
- Des travaux importants dans les équipements communaux et l'église.
- Des acquisitions foncières.

Lorsque nous sommes des élus municipaux nous devons nous projeter dans l'avenir et travailler pour les années futures. Depuis le début de ce mandat nous travaillons pour le bien-être de nos concitoyens au quotidien mais aussi nous préparons le Vaux sur mer de demain, c'est bien ce que nous avons fait en 2018 et nous continuerons encore dans cette optique en 2019.

En 2019 donc nous investirons toujours pour l'avenir :

- avec notamment de nouvelles acquisitions foncières qui permettront une véritable dynamisation du centre bourg,
- la création de nouvelles voiries, l'aménagement du boulevard du Général de Gaulle, la nouvelle voie ER2b,
- l'acquisition de la parcelle boisée de Nauzan,
- l'accompagnement du développement de la fibre par le département 2019/2020.

Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées dans chaque service.

Seule la mise en place du RIFSEEP (dont nous parlerons dans ce conseil) permettant une plus grande équité dans le régime indemnitaire et une véritable prise en compte de l'engagement professionnel et la manière de servir de chaque agent va engendrer une évolution plus importante des dépenses de personnel.

Les orientations budgétaires de 2019 s'inscrivent encore dans un cadre budgétaire contraint en particulier pour notre commune qui entre dans la dernière année de la période triennale 2017/2019 du rattrapage de manque de LLS et donc la pénalité de carence de ces LLS pour cette année encore s'élève à 228 000€. Cependant au regard des efforts très importants engagés par notre équipe (efforts reconnus de tous et par les services de l'état en particulier) et les projets de construction, on peut envisager l'avenir dans ce domaine avec optimisme et pourquoi pas espérer la sortie de la carence.

L'engagement pris par notre équipe en 2014 d'arriver à conserver 0% d'augmentation des taux d'impôts locaux sera encore tenu en 2019 grâce aux économies et à une gestion rigoureuse. Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement tous les services qui ont joué le jeu ainsi que les adjoints et les conseillers délégués qui les ont accompagnés.

Cette année encore,

- Nous n'augmenterons donc pas les trois taxes communales ;
- Nous maintiendrons la qualité des services rendus aux administrés avec un investissement de chacun d'entre nous et des agents communaux ;
- Nous maîtriserons les dépenses de fonctionnement budgétisées afin d'optimiser l'autofinancement des dépenses d'investissement ;
- Et limiterons si possible le recours à l'emprunt aux acquisitions de terrains en vue de constituer des réserves foncières ainsi qu'aux grands travaux.

En guise de propos liminaires, nous vous proposons :

- un rappel sur la présentation du budget
- des éléments d'information sur le contexte national
- quelques données chiffrées concernant la commune
- le compte administratif anticipé 2018
- une rétrospective-prospective financière (voir annexe)

Ces éléments permettront d'introduire la présentation des orientations budgétaires pour 2019.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur GUGLIERI qui poursuit par :

➤ **Un rappel sur la présentation du budget**

Préparé par l'exécutif et approuvé par le conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année.

C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété par l'assemblée délibérante (DM ou budget supplémentaire).

Comptablement, il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chaque section doit être présentée en équilibre.

- La section de fonctionnement retrace les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la commune. Le montant des dépenses doit être maîtrisé afin d'optimiser l'autofinancement prévisionnel transférable sur les recettes de la section d'investissement.

- La section d'investissement présente le programme d'investissements nouveaux ou en cours ; cette section a pour vocation de modifier et/ou enrichir le patrimoine de la commune.

➤ **Le contexte national - Perspectives économiques**

Croissance et reprise économique :

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2019 s'inscrit dans un contexte d'amélioration de la situation économique française, une croissance du PIB de 1,7% en volume était attendue en 2018 et 2019.

L'Insee abaisse sa prévision de croissance à 1,5% pour 2018 et prévoit le même taux en 2019.

Le PIB :

Insee : Pour 2017 la valeur du PIB est de 2 291,7 Md€, soit 2,2% en volume / 2016. **En 2018 elle ne serait que de 2326 Md€,** soit 1,5% contre 1,7% attendus.

Compétitivité des entreprises :

Objectifs de l'Etat maintenus :

Baisse de l'impôt sur les sociétés qui sera ramené à 25% d'ici 2022.

Les dispositifs CICE (crédit impôt compétitivité emploi) et CITS (crédit impôt taxe sur salaires) seront remplacés par une réduction des cotisations sociales sur les salaires inférieurs à 2,5 SMIC.

Pouvoir d'achat :

Dévoilées en fin décembre et très attendues, les prévisions de l'Insee tablent sur un gain de pouvoir d'achat de 2% à mi-2019. Un bond à ne pas négliger par rapport aux + 1,4% de 2018.

Inflation :

Le taux d'inflation moyen en 2018 a été de 1,8% (source INSEE), pour 2019 l'inflation attendue serait comprise entre 1,3% (source Etat) et 1,7% (source Banque de France). A noter que nos tarifs ont été augmentés de 1,7%.

Valeurs locatives 2019 :

A compter de 2018, la mise à jour des valeurs locatives des locaux autres que professionnels, est déterminée en fonction de l'évolution annuelle, en %, de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), tenant compte de celui du mois de novembre N-1 et de celui du mois de novembre N-2.

Pour 2019 la revalorisation des valeurs locatives devrait donc être de : 2,2% (nov. 2018) - 1,2% (nov. 2017), soit 1%.

Balance commerciale :

La balance commerciale reste déficitaire de 63,8 Md€ en 2017 contre 48,9 Md€ en 2016 (source INSEE).

Déficit public :

Insee : En 2017 le déficit public s'élève à 2,6% du PIB après 3,4% en 2016. Son taux serait identique en 2018 (Figaro nov. 2018).

Compte tenu de la conjoncture actuelle, le Gouvernement déclare devoir assumer un déficit public sans doute à 3,4% du PIB en 2019 (Figaro déc. 2018), l'objectif restant inchangé à 2,5% en 2020.

Dettes publiques :

Insee : La dette en 2017 s'élève à 2 218,4 Md€, soit **96,8%** du PIB 2017. Au 2^{ème} trimestre 2018, elle s'établissait à 2 299,8 Md€, soit **98,8%** du PIB 2018, ce qui est supérieur aux prévisions.

Pour rappel : l'évolution de la dette avait été programmée de la façon suivante :

En points du PIB	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ratios d'endettement	96,8	96,8	97,1	96,1	94,2	91,4

La contribution des administrations est inchangée :

publiques centrales	78,5	79,5	81,4	82,0	82,0	82,0
publiques locales	8,6	8,3	7,8	7,2	6,4	5,4
de sécurité sociale	9,7	9,0	7,9	6,8	5,8	4,7

Pour rappel :

Les collectivités locales (voir administrations publiques locales) vont devoir réaliser 13 Md€ d'économies afin de ramener leur dette à **5,4 points du PIB en 2022**.

Cet objectif va contraindre les collectivités à diminuer leur besoin de financement (emprunt) de 2,6 milliards d'euros par an.

L'effort de réduction sera réalisé sur les seules **dépenses réelles de fonctionnement** à raison de 1,2% maximum par an, inflation comprise.

Pour 2019 et pour chaque année jusqu'en 2022 la déclinaison des 1,2% est fixée à 1,1% d'évolution des dépenses de fonctionnement pour les communes.

Si les objectifs ne sont pas atteints, risque de se voir assujettir des baisses de dotations.

➤ Informations générales sur la commune

Sources d'information : (*) Préfecture & DGCL 2018 - (**) INSEE 2015 applicable au 1^{er} janvier 2018 (dernier rapport).

Population totale INSEE résidence principale (A noter qu'au 1 ^{er} janv. 2019, après parution du décret d'authentification, elle sera portée à 3864 habitants).	*	3850
Population résidence secondaire	*	3868
Population DGF	*	7718
Population 0 à 14 ans	**	9,4%
Population 15 à 59 ans	**	35,6%
Population 60 et plus	**	55%
Revenu moyen disponible par population principale	**	23 370€
Nombre de résidences principales	*	2318
Nombre de résidences secondaires	*	3580
Emploi total dont 42% pour administration publique, enseignement, santé et action sociale	**	1645
Taux d'activité total des 15 à 64 ans	**	65,6%
Taux de chômage total des 15 à 64 ans	**	18,7%
Nombre d'établissements actifs en 2017	**	549

➤ Le compte administratif anticipé 2018

Dans l'attente du compte de gestion du Trésorier Principal, les résultats du compte administratif anticipé se présentent à ce jour comme suit :

Excédent de fonctionnement à affecter au c/1068	(*) 1 557 119 €
Excédent d'investissement à reporter au c/001	52 681 €
Excédent total	1 609 799 €
Déficit des restes à réaliser d'investissements à couvrir	(**) 1 337 417 €
« Excédent net »	272 382 €

(*) Le compte administratif sera commenté dans le détail au moment de son vote, mais l'excédent est principalement dû à une augmentation des recettes de 214 000€ répartis sur atténuations de charges, impôts locaux, droits de mutation à nouveau en progression et dotations diverses, mais aussi à des économies de 200 000 € en dépenses réparties notamment sur les dépenses à caractère général, le personnel et les atténuations de produits sans oublier d'ajouter 60 000€ de dépenses imprévues ainsi que 1 064 000€ d'autofinancement prévisionnel.

(**) Le déficit des restes à réaliser est principalement dû au report des travaux engagés en 2018 pour la salle de l'Atelier, des opérations de voirie, de réseaux, et des achats de terrains, malgré le report en recettes de 800 000 € d'emprunt.

➤ **Rétrospective – prospective financière**

Hypothèses de calcul

État des budgets prévisionnels et des comptes administratifs

Analyse des équilibres financiers fondamentaux

Comparaison des taux des trois taxes locales

Simulation de la dette

Évolution des recettes de fonctionnement

Évolution des dépenses de fonctionnement

Évolution des dépenses d'équipement

Évolution de l'autofinancement

Évolution de la dette et de l'annuité

Évolution de la trésorerie

Lexique

Préambule

Ne me représentant pas aux prochaines élections municipales, j'ai décidé de réaliser cette analyse financière suivant les termes et modes de calculs utilisés sur le portail de l'Etat au service des collectivités, mon objectif étant de laisser à mon remplaçant une analyse des équilibres financiers fondamentaux de la commune depuis 2010, comparable avec ceux des communes de la strate 3500 à 5000 habitants.

Pour se faire, j'ai créé un dossier de référence, pouvant vivre dans le temps, contenant tous les comptes administratifs des exercices ainsi que les analyses des données financières de notre commune et celles de tous les départements français.

L'analyse que je vais vous présenter tient compte :

- D'une rétrospective financière de 2010 à 2018 établie à partir des comptes administratifs,
- D'une prospective financière 2019 à 2022 selon les hypothèses décrites en page 14.

Vous trouverez la majeure partie des termes utilisés et leurs définitions sur le lexique que j'ai réalisé pages 26 et 27.

Page 14 - Hypothèses de calcul

Il s'agit d'hypothèses de calcul des BP et CA simulés à population constante pour les années 2019 à 2022.

Les recettes et les dépenses ont été ajustées pour le budget 2019 conformément aux critères listés dans les orientations budgétaires 2019 qui vous seront présentées après cette analyse.

Les budgets de 2020 à 2022 ont été estimés suivant des taux d'augmentation et certains ajustements définis dans la colonne « remarques ».

Les emprunts ont été calculés à taux fixes et échéances annuelles pour faciliter le calcul.

Les hypothèses pour déterminer les comptes administratifs ont été réajustées notamment pour les taux de réalisation et d'engagement des opérations d'investissement.

Pages 15 et 16 - Etat des Budgets Prévisionnels et des Comptes administratifs

Ces deux pages représentent les BP et les CA de 2010 à 2022. Les exercices 2010 à 2014 sont masqués mais restent actifs.

En amont du vote du CA prévu lors du Conseil municipal du 05 mars, nous allons parcourir rapidement les valeurs principales du compte administratif 2018,

Page 15 colonne jaune :

Recettes de fonctionnement : 6 250 023 €.

Dépenses de fonctionnement : 4 692 905 €.

Recettes d'investissement : 3 158 476 €, sans emprunt, les 1417 € étant un dépôt de garantie de L'ESQUIVE.

Puis page 16 toujours colonne jaune :

Dépenses d'investissement : 3 105 795 €.

En dessous on peut lire les valeurs de l'exécution budgétaire :

Excédent de fonctionnement : 1 557 119 €.

Excédent d'investissement : 52 681 €. Il faut revenir bien avant 2015 pour constater un résultat aussi bas, ce qui n'est pas répréhensible bien au contraire.

Résultat brut de clôture de 1 609 799 €.

Puis en dessous les engagements à reporter sur N+1 :

Recettes : 1 176 405 €.

Dépenses : 2 513 821 €.

Solde négatif : - 1 337 417 €.

Le résultat net de clôture étant de 272 382 €.

Puis plus bas l'affectation des résultats (lignes bleues) :

On affectera par vote l'excédent de fonctionnement de 1 557 119 € au compte 1068 des recettes d'investissement de l'exercice 2019.

Et l'excédent d'investissement de 52 681 € sera reporté automatiquement au compte 001 des recettes d'investissement.

Maintenant revenons à la Page 15 colonne verte, pour parcourir les points principaux de l'estimation du BP 2019 tenant compte des orientations budgétaires décrites pages 28 à 34.

Recettes de fonctionnement : 6 140 128 €

Les dépenses de fonctionnement en équilibre pour le même montant : 6 140 128 €.

Au passage vous pourrez constater sur la ligne bleue que le montant du virement sur la section d'investissement, représentant l'autofinancement prévisionnel pour un montant de 1 093 380 €, très proche de 2017 et 2018, grâce aux efforts de maîtrise des dépenses.

On continue avec le total des recettes d'investissement : 7 721 098 € € en augmentation de 21% par rapport au BP 2018. On notera principalement :

1 971 749 € dont 1 557 119 € d'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 ainsi que FCTVA et TA pour 414 631 €.

1 002 015 € de subventions dont 421 880 € de participation de la SAS de la Charente Maritime.

3 000 000 € d'emprunt dont 800 000 € de RAR 2018 encaissés le 11 janvier 2019.

1 093 380 € d'autofinancement prévisionnel inscrit en dépenses de fonctionnement 2019.

Page 16

Les dépenses d'investissements sont en équilibre : 7 721 098 € dont 7 249 949 € de dépenses d'équipement brut (Chapitres D20 + D21 + D23) incluant les 2 513 821 € de restes à réaliser de 2018 et 4 736 128 € de montant possible pour les nouvelles immobilisations dont le détail sera passé en revue pages 30 à 34.

Toutes les autres colonnes des pages 15 et 16 représentent la simulation des CA et BP jusqu'en 2022.

Ce document s'appuie sur les valeurs de notre CA anticipé 2018 issu des tableaux précédents.

Il s'agit donc de comparer les ratios de VSM exprimés en €/habitant, base 3 850 habitants en 2018, avec ceux de la moyenne de la strate 3500/5000 habitants dont VSM fait partie.

Les ratios des strates sont ceux de 2017, ceux de 2018 ne seront connus que fin 2019.

Opérations de fonctionnement

Total des produits de fonctionnement : 1515 €/hab. contre 1052 €/hab. pour la strate.

Dont impôts locaux : 977 € contre 439 € et 64,45% des produits, confortable contre 41,74% pour la strate.

Dont DGF : 178 € contre 146 €.

Total des charges de fonctionnement : 1111 € contre 917 €.

Dont charges de personnel : 625 € contre 447 € et 56,25% des charges, relativement élevé contre 48,77%.

Dont achats et charges externes : 351 € contre 236 €.

Résultat comptable

404 € contre 135 €, encore confortable compte tenu du montant de nos impôts locaux et taxe additionnelle aux droits de mutation (677 000 €).

Opérations d'investissement

Total des ressources d'investissement : 575 € contre 429 €, elles restent fortes mais moins élevées qu'en 2017 (elles étaient à 791 €) à noter que si les reports avaient été moins importants nos ressources auraient été plus importantes.

Dont emprunts bancaires : 0 € contre 74 € et 0 % des ressources contre 17,17%.

Total des emplois d'investissement : 807€ contre 414 €, ils sont forts mais pourraient l'être encore plus, même remarque que pour les ressources.

Dont Dépenses d'équipement : 778 € contre 304 € et 96,43% des emplois contre 73,52%, l'amortissement du capital de la dette (chapitre 16) étant très faible.

Besoin ou capacité de financement, ligne bleue : 231€ contre -15 €. N'ayant pas fait d'emprunt en 2018, cela signifie que le besoin de financement à raison de 890 775 €, colonne à gauche, est devenu notre capacité de financement, dans la mesure où le besoin de financement a été assuré par notre autofinancement.

Autofinancement

Capacité d'autofinancement = CAF : 455 € contre 179 € et 30% des produits de fonctionnement contre 17,05%. Notre CAF est élevée grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

CAF nette du remboursement en capital de l'emprunt : 428 € contre 99 €. Elle va diminuer dans la mesure où nous devons emprunter pour les raisons déjà évoquées pour le budget 2019.

Endettement

Total de la dette au 31 décembre : 241 € contre 770 € et 15,90% des produits de fonctionnement contre 73,12%.

Annuité de la dette : 34 € contre 104 € et 2,26% contre 9,90%.

Éléments de fiscalité directe locale

La taxe d'habitation à 446 € contre 195 € et le taux d'imposition à 8,90% contre 14,20%.

La taxe foncière sur propriétés bâties à 519 € contre 230 € et 16,19% contre 18,91%.

La pression fiscale de nos 3 taxes est de 51,04%. C'est le rapport du produit de nos trois taxes locales / leur potentiel fiscal.

Il faut savoir que la pression fiscale est prise en compte dans les différents calculs de la DGF.

Plus les taux d'imposition sont bas, plus la pression fiscale est basse, ce qui pour l'Etat est un indicateur de richesse potentielle, et donc lui a permis d'écarter notre DGF de 18 910 € en 2018.

Vous trouverez page 18 une comparaison de nos taux d'imposition 2018 par rapport à ceux pratiqués par d'autres communes du département. On peut toujours dire que nos taux sont faibles.

Page 19 - Simulation de la dette

Ce tableau fait état de l'encours de la dette et de son annuité dans le temps de 2008 à 2022.

Au-dessus du trait rouge, apparaît l'encours de la dette (capital restant dû) au 31 décembre 2018, suivi de son évolution annuelle figurant sur les lignes « dette antérieure » jusqu'en 2022.

En 2019 on peut voir l'emprunt de 800 k€ restant à réaliser de 2018 ainsi que le montant total de 2 200 k€ correspondant aux nouveaux emprunts listés page 28.

Les lignes intitulées « fin d'exercice » représentent le cumul de la dette antérieure + le montant de la nouvelle dette relative aux nouveaux emprunts.

De 2020 à 2022 figure un nouvel emprunt de 150K€ sur chaque année pour constitution de réserves foncières.

Page 20 - Évolution des recettes de fonctionnement

Graphique à gauche en € :

Courbe bleue, total des recettes de fonctionnement, courbe violette, total des produits de fonctionnement :

On peut remarquer deux pics élevés, le 1^{er} en 2010 qui se justifie par 1,1 M€ de ventes de foncier du Cormier et des remboursements d'assurance suite aux sinistres de la tempête XYNTHIA, le 2nd en 2012 justifié par l'augmentation de la taxe additionnelle aux droits de mutation après le classement tourisme de la commune.

L'écart entre les deux courbes représente l'évolution des atténuations de charges et de produits, surtout sur ces derniers qui augmentent régulièrement depuis 2014 pour les pénalités loi SRU passant de 17 508 € à 228 400 € en 2019 pour un cumul total de 755 265 €.

Entre 2014 (année du changement de mandat électoral) et 2018, les recettes ont augmenté de 4% et les produits de 0,1%.

Pour la même période, à taux d'imposition constants depuis 1997, les produits des impôts locaux ont progressés de 6,8% correspondant à la progression des bases des valeurs locatives et de la taxe additionnelle aux droits de mutation qui a progressé de 71%. Quant à la DGF, elle a diminué de 33,6%.

D'ailleurs sur les deux courbes inférieures, on peut remarquer la décroissance de la dotation DGF qui est compensée par le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Graphique à droite en €/habitant : Les produits et les impôts restent largement au-dessus de la strate. Par contre en 2017 la DGF rejoint le niveau moyen de la strate.

Page 21 - Évolution des dépenses de fonctionnement

Graphique à gauche en € :

Courbe bleue, total des dépenses de fonctionnement, courbe violette, total des charges de fonctionnement :

Comme pour les recettes l'écart entre ces deux courbes représente l'évolution des atténuations de charges et de produits pour les mêmes montants.

Entre 2014 et 2018 les dépenses de fonctionnement ont progressé que de 0,9% dont -2,5% en 2016 et -1,5% en 2018. Les charges de fonctionnement ont diminué de 4,3%.

Pour la même période les charges de personnel ont progressé de 2,5% contre 21,2% de 2010 à 2014 faisant suite à la création de la crèche, à l'espace jeunes et à l'arrivée du Chef du restaurant scolaire. Elles ont diminué de 6% entre 2017 et 2018 suite au départ échelonné des emplois aidés.

Les achats et charges externes ont diminué de 5% de 2014 à 2018, avec une progression de 4,4% en 2018 suite à une partie d'externalisation de l'entretien des E.V.

Graphique à droite en % par rapport au total des charges de fonctionnement : Les ratios des charges de personnel et ceux des achats et charges externes sont au-dessus de ceux de la strate. Peut-être faudrait-il se comparer à la strate de 5000 à 10 000 habitants ?

Page 22 - Évolution des dépenses d'équipement

Cette analyse concerne l'évolution dans le temps des dépenses d'équipements brut (somme des chap. D20 hors D204, D21 et D23), en termes de montants budgétés, réalisés, engagés à reporter et non engagés.

En se projetant directement au graphique exprimé en % par rapport au budget, ainsi qu'au petit tableau en bas de la page, on peut constater pour la période 2010 à 2018 que le réalisé moyen est de 48% (de 26% à 68%), l'engagé moyen est de 28% (de 13% à 44%) et le non engagé est de 25% (de 7% à 45%).

Malheureusement on ne peut que faire le constat d'un résultat hétérogène. Même en 2013 où le réalisé était au maximum à 68% du budget et que l'engagé à reporter n'était qu'à 13%, le non engagé était à 19%.

Pour fin 2019, fixons-nous l'objectif d'avoir un minimum de 65% de réalisés, 35% maximum d'engagés à reporter et sauf cas de force majeure, 0% de non engagé.

Page 23 - Évolution de l'autofinancement

On peut remarquer que les résultats sont bons aussi bien en % par rapport aux produits de fonctionnement, et qu'en € / habitant.

Page 24 - Évolution dette et annuité

A fin 2018 on peut constater un très bas niveau de dette à 241 €/ habitant ou 15,9% du total des produits de fonctionnement et un très bas niveau également pour l'annuité

A fin 2019, si nous respectons nos objectifs de réalisation des équipements bruts, nous aurons un niveau de dette à 971 €/hab. contre 770 €/hab. pour celui de la strate en 2017, et des produits de fonctionnement à 65,5% contre 73% pour la strate.

Capacité de désendettement excellente de 2010 à 2018 oscillant entre 0,3 an et 0,8. En 2019 elle devrait être de 2,6 ans. Reste raisonnable.

Page 25 - Évolution trésorerie

En vert la trésorerie en fin d'exercice, en violet clair le résultat brut de clôture, en bleu le solde des engagements à reporter et violet foncé le résultat net de clôture après extraction des reports.

A fin 2018 le niveau de trésorerie était à 1 773 781 € / 7 563 974 € de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement, ce qui fait un ratio de 23% ou une avance de 2,7 mois.

Une réflexion est à mener, pour optimiser le niveau de la trésorerie par un suivi mensuel.

Pages 26 et 27 - Lexique

Ce lexique a été vérifié en croisant les valeurs calculées sur les analyses des comptes Vaux sur Mer de 2010 à 2017 figurant sur le site des comptes individuels des collectivités, avec celles recalculées conformément au lexique pour cette rétrospective-prospective financière.

CONCLUSION

Le fait d'avoir maîtrisé au mieux nos dépenses de fonctionnement 2018 selon les exigences du PLF 2018, et malgré une pénalité loi SRU de plus de 220 000 € pour manque de LLS, il est heureux de constater que nos efforts aient permis d'accroître la capacité d'autofinancement de 7% par rapport à 2017. Son montant s'élève à 1 750 390 € représentant 30% du total des produits de fonctionnement.

En terme d'endettement, l'emprunt de 3 M€ programmé en 2019 nous met au niveau de la moyenne de la strate. Cela rétrécit notre marge de manœuvre devant nous conduire à être encore plus vigilant sur nos dépenses.

Hypothèses de calcul

Hypothèses appliquées pour le calcul des Budgets Primitifs	2019	2020 à 2022	Remarques
--	------	-------------	-----------

Section de fonctionnement

Recettes				
013	Atténuation de charges	ajusté	ajusté	2019 à 2022: 60 000€ dans l'inconnue
70	Produits de services	ajusté	1,0%	
73	Impôts et taxes :	ajusté	1,0%	
	Trois taxes communales	ajusté		2019 : augmentation des bases de 0,7%
	Autres taxes	ajusté		2019 à 2022 : Taxe additionnelle droits de mutation 650 000€
74	Dotations et participations	ajusté	1,0%	
	DGF	ajusté		2019 à 2022 : DGF 686 000€ dont 62 000€ de DSR
	Autres dotations	ajusté		
75	Autres produits de gestion	ajusté	1,0%	
76	Produits financiers	ajusté		2019 à 2021 : Généralement négligeable, 50€ / an
77	Produits exceptionnels	ajusté		2019 à 2021 : 8 500€ dans l'inconnue
Dépenses				
011	Charges à caractère Général	ajusté	1,0%	
012	Charges de personnel	ajusté	2,5%	
014	Atténuation de produits	ajusté	ajusté	Prélèvements Loi SRU : 2019 : 228 600€, 2020 : 224 587€, 2021 : 235 998€, 2022 : 239 622€ Revers trop perçu TA : 2019 : 24641€, 2020 à 2022 : 7 000€ Attribution compensation à CARA : 104 091€ / an
65	Autres charges de gestion	ajusté	1,0%	
66	Charges financières	ajusté	ajusté	2019 à 2021 : Suivant tableau simulation dette
67	Charges Exceptionnelles	ajusté	ajusté	2019 à 2021 : estimé à 3000€ dans l'inconnue
042	Amortissements	ajusté	ajusté	2019 à 2021 : estimé à 200 000€

Section d'investissement

Recettes				
16	Taux des emprunts			2,2% fixes sur 20 ans
10	FCTVA art.10222	ajusté	10,0%	2019 à 2021 : 10% sur total des immos éligibles et non éligibles confondues
10	TA art. 10223	ajusté	ajusté	118 000€ de 2018 à 2022
13	Subventions	ajusté	ajusté	Suivant restes à réaliser et projets éligibles connus
Dépenses				
		ajusté	ajusté	cf montant possible des nouvelles immobilisations joint

Hypothèses des Comptes Administratifs

Réalizations				
011	Charges courantes de fonct.	98,0%	98,0%	du Budget Primitif
65	Autres charges de gestion de fon	98,0%	98,0%	du Budget Primitif
Subventions d'investissement (13) et dépenses d'investissement brut (20,21,23) :				
	Réalisées	60,0%	60,0%	du Budget Primitif
	Engagées et en cours	30,0%	30,0%	du Budget Primitif
	Non engagées	10,0%	10,0%	du Budget Primitif
Autres articles		100,0%	100,0%	du Budget Primitif

État des budgets prévisionnels et des comptes administratifs

Chap	DESCRIPTIF	BP 2015	CA 2015	BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022
O13	Atténuation de charges	140 000	106 324	86 000	111 165	93 000	131 848	60 000	92 253	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
70	Produits de services	361 565	425 519	398 160	454 988	490 737	498 688	514 947	513 565	490 279	490 279	495 182	495 182	500 134	500 134	505 135	505 135
73	Impôts et taxes	3 943 800	4 221 505	4 050 600	4 244 030	4 189 269	4 347 183	4 339 685	4 467 598	4 466 609	4 466 609	4 511 275	4 511 275	4 556 388	4 556 388	4 601 952	4 601 952
74	Dotations et participations	1 138 850	1 160 485	1 000 450	1 005 641	915 477	945 752	826 560	871 097	805 210	805 210	805 210	805 210	805 210	805 210	813 262	813 262
75	Autres produits gest.courante	239 500	247 402	238 571	248 877	265 105	265 455	277 450	286 400	301 650	301 650	304 667	304 667	307 713	307 713	310 790	310 790
76	Produits financiers	100	66	50	48	50	48	50	47	50	50	50	50	50	50	50	50
77	Produits exceptionnels	13 700	9 208	8 500	11 355	7 900	14 993	8 500	11 169	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500
78	Reprises sur provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
O42	Opé Ordre transfert entr sections	4 400	4 394	2 245	2 244	2 100	2 080	8 103	7 896	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830
	Total recettes de fonctionnement	5 841 915	6 174 904	5 784 576	6 078 348	5 963 638	6 206 046	6 035 295	6 250 023	6 140 128	6 140 128	6 192 713	6 192 713	6 245 825	6 245 825	6 307 519	6 307 519
	Fonctionnement - Dépenses																
O11	Charges à caractère général	1 546 904	1 481 020	1 396 105	1 289 781	1 367 062	1 322 168	1 441 577	1 377 937	1 430 435	1 401 826	1 444 739	1 415 845	1 459 187	1 430 003	1 444 303	1 415 417
O12	Charges de personnel	2 644 180	2 555 517	2 606 700	2 583 858	2 690 966	2 690 331	2 617 234	2 497 716	2 616 069	2 616 069	2 681 471	2 681 471	2 748 507	2 748 507	2 817 220	2 817 220
O14	Atténuation de Produits	94 000	98 617	124 764	123 931	259 416	248 787	347 550	324 357	357 500	357 500	335 678	335 678	347 089	347 089	350 713	350 713
65	Autres charges de gestion	360 740	354 194	352 250	336 164	271 825	271 728	269 600	260 088	261 194	255 970	263 806	258 530	266 444	261 115	263 726	258 452
66	Charges financières	36 300	36 076	34 600	34 130	32 600	31 346	28 700	28 669	74 800	74 800	85 634	85 634	83 301	83 301	80 685	80 685
67	Charges exceptionnelles	52 400	9 639	40 700	37 445	6 200	2 913	4 450	2 972	2 750	2 750	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
68	Dot prov risques & charges fonct																
O22	Dépenses imprévues	100 000	0	84 236	0	40 004	0	60 000	0	60 000	0	100 000	0	100 000	0	100 000	0
O23	Virement sur la section investissement	811 791	0	940 221	0	1 096 865	0	1 064 184	0	1 093 380	0	1 078 386	0	1 038 296	0	1 047 871	0
O42	Op Ordre (amort. & cessions...)	195 600	194 805	205 000	204 832	198 700	199 166	202 000	201 167	244 000	244 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
	Total dépenses de fonctionnement	5 841 915	4 729 869	5 784 576	4 610 141	5 963 638	4 766 438	6 035 295	4 692 905	6 140 128	4 952 915	6 192 713	4 980 157	6 245 825	5 073 016	6 307 519	5 125 487
	Investissement - Recettes																
10	Dotation fonds divers	1 804 327	1 824 965	1 706 035	1 778 408	1 811 207	1 805 821	1 804 832	1 813 725	1 971 749	1 971 749	1 740 209	1 740 209	1 638 739	1 638 739	1 519 945	1 519 945
13	Subventions d'investissement	247 483	248 673	7 546	3 464	571 287	49 557	346 338	93 047	1 002 015	601 209	400 604	240 363	220 181	132 109	332 109	199 265
16	Emprunts et dettes assimilées	611 000	111 000	700 000	0	150 000	1 100	1 730 000	1 417	3 000 000	3 000 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	99 886	26 070	80 000	179 454	179 454	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0								
27	Autres Immobilisations financières	0	0	0	0	0	10 000	0	0								
OO1	Excédent d'investiss. reporté	461 808	461 808	739 515	739 515	900 882	900 882	943 456	943 456	52 681	52 681	1 505 794	1 505 794	915 921	915 921	501 205	501 205
O21	Virement de la sect.fonctionnement	811 791	0	940 221	0	1 096 865	0	1 064 184	0	1 093 380	0	1 078 386	0	1 038 296	0	1 047 871	0
O24	Produits des cessions immobilières	396 100	0	80 000	0	187 646	0	80 000	0	0	0	396 100	396 100	0	0	0	0
O40	Op Ordre (amort. & cessions...)	195 600	194 805	205 000	204 832	198 700	199 166	202 000	201 167	244 000	244 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
O41	Opér Patrimoniales (dont SDER)	1 392 695	98 307	82 000	60 070	68 700	12 605	76 500	25 664	177 819	177 819	0	0	0	0	0	0
	Total recettes d'investissement	5 920 803	2 939 557	4 460 317	2 786 288	4 985 287	3 079 017	6 273 379	3 158 476	7 721 098	6 226 912	5 471 093	4 232 466	4 163 138	3 036 769	3 751 129	2 570 415

Investissement - Dépenses																	
16	Emprunts et dettes assimilées	125 000	124 398	123 000	122 302	113 000	112 389	102 922	102 922	185 500	185 500	226 891	226 891	236 375	236 375	248 343	248 343
20	Immobilisations incorporelles	126 124	4 164	62 642	12 893	82 928	45 355	78 955	12 357								
204	Subventions d'équipement versées	4 000	0	7 800	7 733	0	0	45 000	3 007	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 508 030	836 928	507 777	186 635	692 047	364 484	1 766 568	1 127 003								
23	Immobilisations en cours	2 660 554	1 131 850	3 564 852	1 483 528	3 971 362	1 598 648	4 169 781	1 826 947								
	Dépenses équipt. brut (20.21.23)	4 294 709	1 972 942	4 135 272	1 683 057	4 746 337	2 008 488	6 015 304	2 966 308	7 249 949	4 349 969	5 136 372	3 081 823	3 818 933	2 291 360	3 228 902	1 937 341
27	Autres immobilisations financières	0	0	10 000	10 000	0	0	0	0								
OO1	Déficit d'investissement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0								
O20	Dépenses imprévues	100 000	0	100 000	0	55 150	0	25 550	0	100 000	0	100 000	0	100 000,0	0	100 000,0	0
O40	Op Ordre transferts entre sections	4 400	4 394	2 245	2 244	2 100	2 080	8 103	7 896	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830	7 830
O41	Oper Patrimoniales (dont SDER)	1 392 695	98 307	82 000	60 070	68 700	12 605	76 500	25 664	177 819	177 819	0	0	0	0	0	0
	Total dépenses d'investissement	5 920 803	2 200 042	4 460 317	1 885 406	4 985 287	2 135 561	6 273 379	3 105 795	7 721 098	4 721 118	5 471 093	3 316 544	4 163 138	2 535 565	3 585 075	2 193 514

COMPTE ADMINISTRATIF	CA2015	CA2016	CA2017	CA2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
-----------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Résultat section fonctionnement	1 445 035	1 468 207	1 439 607	1 557 119	1 187 213	1 212 557	1 172 809	1 182 032
---------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Résultat section investissement	739 515	900 882	943 456	52 681	1 505 794	915 921	501 205	376 901
---------------------------------	---------	---------	---------	--------	-----------	---------	---------	---------

Résultat brut de clôture	2 184 550	2 369 089	2 383 063	1 609 799	2 693 006	2 128 478	1 674 013	1 558 932
--------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Engagements à reporter sur N+1								
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Investissement recettes	0	17 005	122 528	1 176 405	300 604	120 181	66 054	99 633
-------------------------	---	--------	---------	-----------	---------	---------	--------	--------

Investissement dépenses	917 912	1 688 138	1 591 397	2 513 821	2 174 985	1 540 912	1 145 680	968 671
-------------------------	---------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	---------

Solde	-917 912	-1 671 133	-1 468 869	-1 337 417	-1 874 380	-1 420 730	-1 079 626	-869 038
--------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

Résultat net de clôture	1 266 638	697 956	914 194	272 382	818 626	707 748	594 388	689 894
-------------------------	-----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Affectation des résultats								
----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Résultat de fonctionnement affecté par vote de l'assemblée délibérante :								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Au c/ 1068 (investissement) de N+1	1 445 035	1 468 207	1 439 607	1 557 119	1 187 213	1 212 557	1 172 809	1 182 032
------------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Au c/ 002 (fonctionnement) de N+1	0	0	0	0	0	0	0	0
-----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

Résult.invest. reporté à nouveau sans vote au c/001 N+1 :	739 515	900 882	943 456	52 681	1 505 794	915 921	501 205	376 901
---	---------	---------	---------	--------	-----------	---------	---------	---------

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 3850 habitants

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX DE L'EXERCICE 2018 ESTIME					
Montants de structure 2018	€/ habit. 2018	€/ habit. Moy. Strate 2017		Ratios de structure 2018	Moy. Strate 2017
CA Estimé			OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	En % des produits	
5 833 414	1 515	1 052	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A		
5 825 518	1 513	1 017	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		sans
3 759 579	977	439	dont : Impôts locaux	64,45	41,74
685 045	178	146	dont : dotation globale de fonctionnement	11,74	13,88
4 276 295	1 111	917	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	En % des charges	
4 075 128	1 058	838	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		sans
2 405 463	625	447	dont : Charges de personnel	56,25	48,77
1 352 937	351	236	dont Achats et charges externes	31,64	25,73
89 177	23	53	dont : Subventions versées	2,09	5,76
28 669	7	25	dont : Charges financières	0,67	2,78
1 557 119	404	135	RESULTA COMPTABLE = A - B = R		sans
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
2 215 020	575	429	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	En % des ressources	
0	0	74	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	17,17
93 047	24	60	dont : subventions reçues	4,20	14,08
249 890	65	35	dont : FCTVA	11,28	8,25
3 105 795	807	414	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	En % des emplois	
2 994 978	778	304	dont : Dépenses d'équipement	96,43	73,52
102 922	27	80	dont : Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	3,31	19,40
890 775	231	-16	Besoin ou capacité de financement résiduel = D - C		sans
0	0	0	(+) solde des opérations pour compte de tiers (comptes 4)		sans
890 775	231	-15	(=) Besoin ou capacité de financement = E		sans
666 344	173	150	RESULTAT D'ENSEMBLE = R - E		sans
			AUTOFINANCEMENT	En % des prod. de fonct.	
1 750 390	455	179	Capacité d'autofinancement = CAF	30,01	17,05
1 647 468	428	99	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	28,24	9,42
			ENDETTEMENT	En % des prod. de fonct.	
927 233	241	770	Total de la dette au 31 décembre N	15,90	73,12
131 910	34	104	Annuité de la dette	2,26	9,90
			ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE	Taux	
1 718 560	446	195	Taxe d'habitation	8,90%	14,20%
1 998 890	519	230	Taxe foncière sur propriétés bâties	16,19%	18,91%
32 286	8	12	Taxe foncière sur propriétés non bâties	56,05%	49,86%
7 346 319		Sans	Potentiel fiscal des 3 taxes locales		
		Sans	Pression fiscale des 3 taxes locales	51,04%	sans

COMPARAISON DES TAUX DES TROIS TAXES LOCALES 2017

	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
LA ROCHELLE	19,35	33,59	54,85
ROYAN	11,56	31,86	56,51
SAINTE	16,02	36,78	47,69
ROCHEFORT	15,67	32,14	45,38
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	11,48	27,20	49,50
SAINT-PALAIS-SUR-MER	10,19	21,57	40,78
VAUX-SUR-MER 2018 (*)	8,90	16,19	56,05
SAINT-PIERRE-D'OLERON	11,89	30,51	47,00
LAGORD	11,12	22,64	64,59
CHATELAILLON-PLAGE	13,30	26,33	55,43
PERIGNY	8,50	22,24	30,75
AYTRE	13,44	30,39	49,83
LA TREMBLADE (+ 3%)	12,21	24,72	85,83
FOURAS	9,70	22,09	30,43
LES MATHES	6,50	12,50	12,24
SAUJON	11,45	29,95	66,99
MESCHERS-SUR-GIRONDE (- 0,4%)	10,65	20,24	33,93

(*) La valeur des taux appliqués en 2018 et qui seront proposés à nouveau en 2019, est la même que celle de la somme des taux appliqués par la Commune et par la Communauté des Communes de Royan entre 1998 et 2001, avant que cette dernière devienne la CARA en 2002.

Simulation de la dette

Année	Dette antérieure Nouv. Emprunts Fin d'exercice	Annuité	Intérêts	Amort.Capital	Capital restant dû au 31 décembre
2008	Fin exercice	197 404	57 646	139 758	1 114 875
2009	Fin exercice	181 257	46 039	135 218	979 657
2010	Fin exercice	173 310	35 265	138 045	841 612
2011	Fin exercice	126 415	26 984	99 431	742 181
2012	Fin exercice	116 748	23 269	93 479	648 701
2013	Fin exercice	146 332	27 122	119 210	852 453
2014	Fin exercice	146 331	27 122	119 209	1 278 244
2015	Fin exercice	161 254	36 856	124 398	1 264 846
2016	Fin exercice	156 914	34 612	122 302	1 142 544
2017	Fin exercice	144 047	31 658	112 389	1 030 154
2018	Dette antérieure	131 910	28 988	102 922	927 233
	2018-800k€/ 20ans engagé	0	0	0	0
	Fin exercice	131 910	28 988	102 922	927 233
2019	Dette antérieure	119 773	26 242	93 531	833 702
	2018-800k€/ 20ans	36 093	10 656	25 436	783 078
	2019-2200k€/ 20ans	102 200	35 937	66 263	2 133 737
	Fin exercice	258 065	72 836	185 230	3 750 517
2020	Dette antérieure	119 773	23 411	96 362	737 340
	2018-800k€/ 20ans	47 134	12 720	34 413	748 808
	2019-2200k€/ 20ans	136 266	46 203	90 064	2 043 673
	2020-150k€/ 20ans	9 352	3 300	6 052	143 948
	Fin exercice	312 525	85 634	226 891	3 673 769
2021	Dette antérieure	117 573	20 488	97 085	640 255
	2018-800k€/ 20ans	47 134	12 142	34 992	713 961
	2019-2200k€/ 20ans	136 266	44 205	92 062	1 951 612
	2020-150k€/ 20ans	9 352	3 167	6 185	137 764
	2021-150k€/ 20ans	9 352	3 300	6 052	143 948
	Fin exercice	319 676	83 301	236 375	3 587 540
2022	Dette antérieure	117 573	17 471	100 102	540 152
	2018-800k€/ 20ans	47 134	11 554	35 580	678 529
	2019-2200k€/ 20ans	136 266	42 163	94 104	1 857 508
	2020-150k€/ 20ans	9 352	3 031	6 321	131 443
	2021-150k€/ 20ans	9 352	3 167	6 185	137 764
	2022-150k€/ 20ans	9 352	3 300	6 052	143 948
	Fin exercice	329 028	80 685	248 343	3 489 345

Évolution des recettes de fonctionnement

EUROS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total recettes de fonct.	6447757	5908275	6342440	5976168	6004638	6174904	6078348	6206046	6250023	6140128	6192713	6245825	6307519
Total produits de fonct.	6312001	5737965	6187513	5795900	5826688	5969963	5843251	5825411	5833414	5722628	5797035	5838736	5896806
Impôts locaux	3071421	3236826	3363021	3451244	3520327	3607739	3641803	3677570	3759579	3786909	3824778	3863026	3901656
DGF	1128650	1122750	1114580	1095896	1032829	913921	777173	697119	685045	686000	686000	686000	686000
Taxe add.Droits mutation	43071	63297	541037	310764	396368	520107	508169	624354	677936	650000	650000	650000	650000

Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

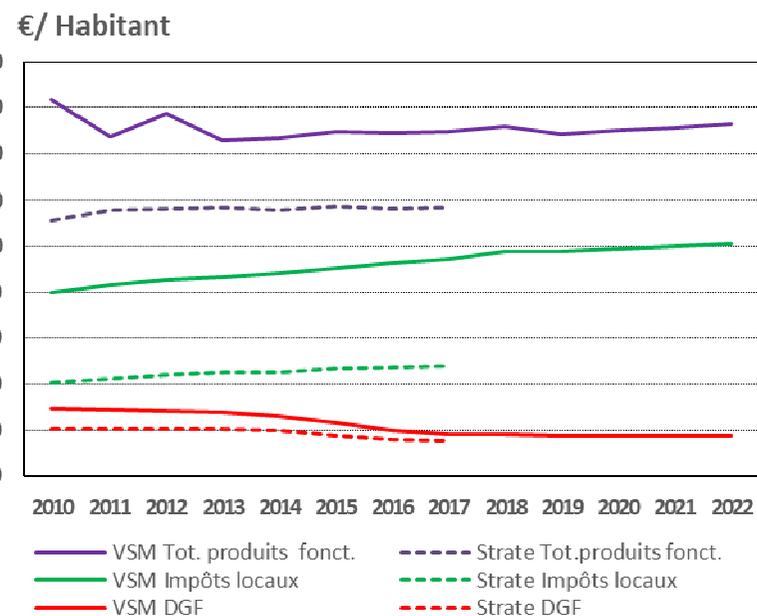
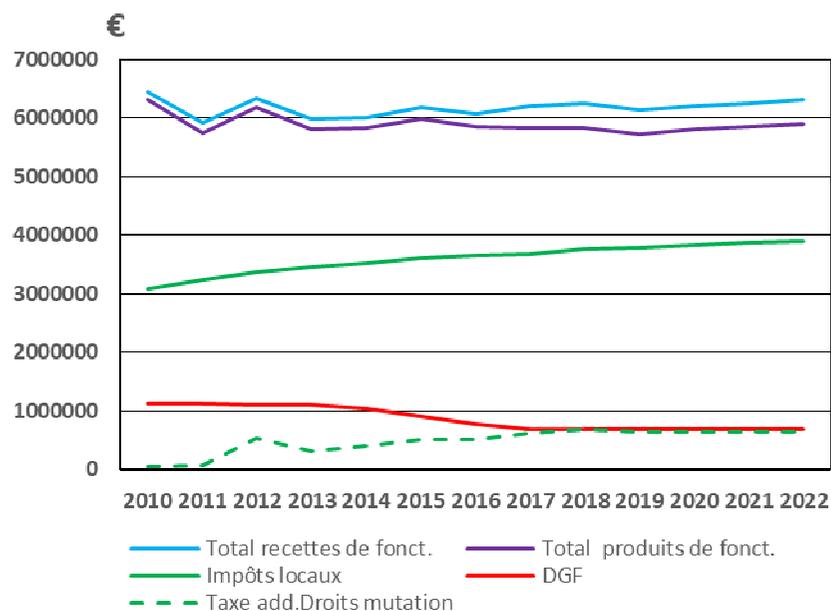
EUROS PAR HABITANT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
VSM Tot. produits fonct.	1637	1473	1571	1457	1464	1494	1486	1497	1515	1481	1500	1511	1526
Strate Tot. produits fonct.	1114	1157	1164	1167	1159	1174	1164	1167					
VSM Impôts locaux	797	831	854	867	885	903	926	945	977	980	990	1000	1010
Strate Impôts locaux	406	424	437	448	451	468	471	479					
VSM DGF	293	288	283	275	260	229	198	179	178	178	178	178	178
Strate DGF	204	204	203	203	196	175	157	151					

Population INSEE de VSM :	3856	3895	3939	3979	3979	3995	3931	3891	3850	3864	3864	3864	3864
---------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

La strate ne comporte pas de chiffres comparatifs pour le total des recettes de fonctionnement, ni pour la taxe additionnelle aux droits de mutation

La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2018 et plus sont inconnus à ce jour



Évolution des dépenses de fonctionnement

EUROS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonct.	5 038 241	4 391 995	4 104 710	4 363 198	4 650 311	4 729 869	4 610 141	4 766 438	4 692 905	4 952 915	4 980 157	5 073 016	5 125 487
Total charges de fonct.	4 902 484	4 221 685	3 949 783	4 182 931	4 472 361	4 524 928	4 375 045	4 385 804	4 276 295	4 535 415	4 584 479	4 665 927	4 714 774
Achats et charges externes	1 372 387	1 176 522	1 338 245	1 307 783	1 425 028	1 446 950	1 257 294	1 296 333	1 352 937	1 375 924	1 390 845	1 405 003	1 390 417
Charges de personnel	1 935 633	1 953 473	2 047 378	2 215 087	2 345 961	2 449 192	2 472 693	2 558 483	2 405 463	2 556 069	2 621 471	2 688 507	2 757 220

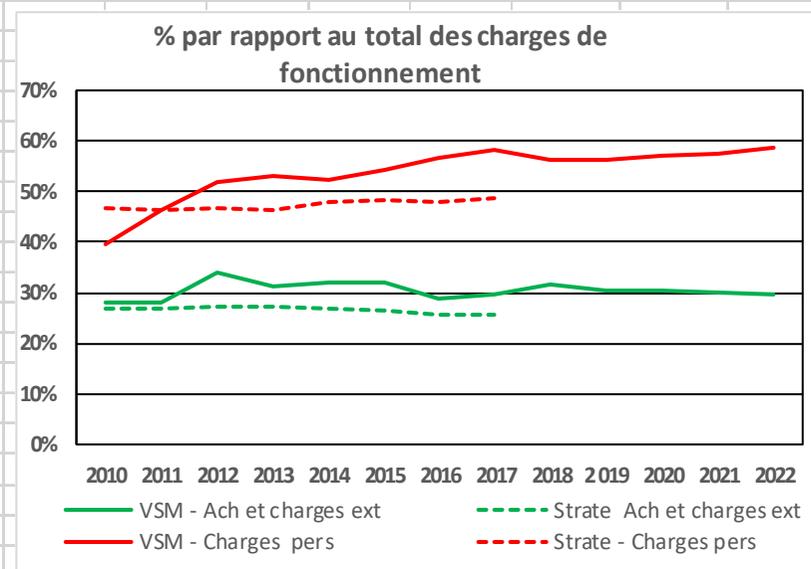
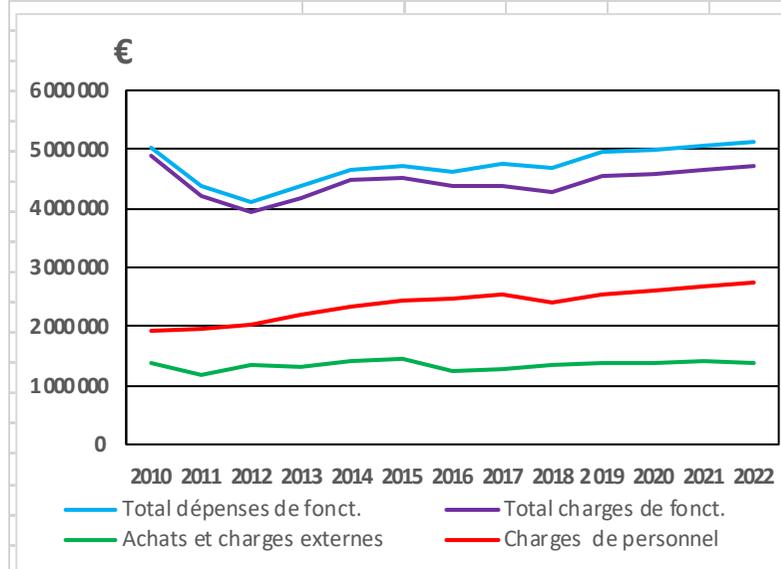
Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

% du total charges de fonct.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
VSM - Ach et charges ext	28%	28%	34%	31%	32%	32%	29%	30%	32%	30%	30%	30%	29%
Strate Ach et charges ext	27%	27%	27%	27%	27%	26%	26%	26%					
VSM - Charges pers	39%	46%	52%	53%	52%	54%	57%	58%	56%	56%	57%	58%	58%
Strate - Charges pers	47%	46%	47%	46%	48%	48%	48%	49%					
Population INSEE de VSM:	3 856	3 895	3 939	3 979	3 979	3 995	3 931	3 891	3 850	3 864	3 864	3 864	3 864

La strate ne comporte pas de chiffres comparatifs pour le total des dépenses de fonctionnement

La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2018 et plus sont inconnus à ce jour



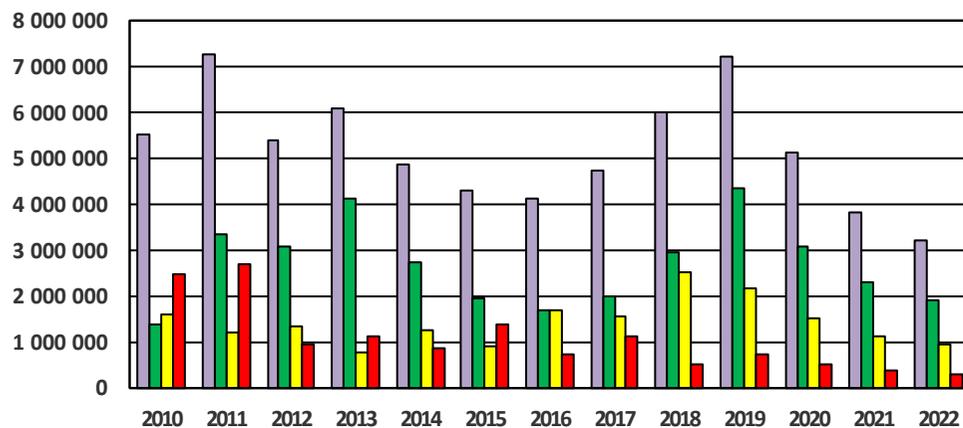
Évolution des dépenses d'équipement

Dépenses d'équipement brut €	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Budget	5 532 503	7 282 076	5 424 090	6 104 672	4 872 032	4 294 709	4 135 272	4 746 337	6 015 304	7 249 949	5 136 372	3 818 933	3 228 902
Réalisé	1 411 765	3 351 808	3 115 197	4 155 719	2 741 289	1 972 942	1 683 057	2 008 488	2 966 308	4 349 969	3 081 823	2 291 360	1 937 341
Engagé et en cours	1 613 794	1 238 715	1 337 851	793 049	1 277 447	917 912	1 688 138	1 591 397	2 513 821	2 174 985	1 540 912	1 145 680	968 671
Non engagé	2 506 944	2 691 553	971 042	1 155 904	853 296	1 403 855	764 077	1 146 452	535 175	724 995	513 637	381 893	322 890

Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

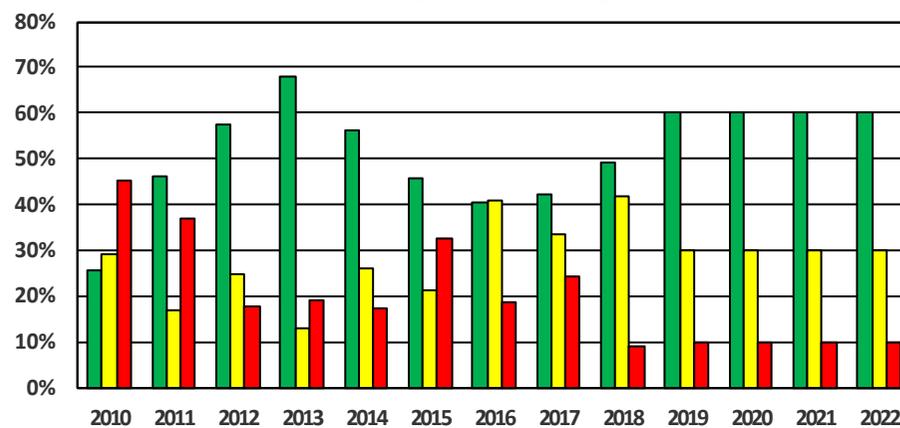
Dépenses d'équipement brut %	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Budget	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Réalisé	26%	46%	57%	68%	56%	46%	41%	42%	49%	60%	60%	60%	60%
Engagé et en cours	29%	17%	25%	13%	26%	21%	41%	34%	42%	30%	30%	30%	30%
Non engagé	45%	37%	18%	19%	18%	33%	18%	24%	9%	10%	10%	10%	10%

€



■ Budget ■ Réalisé ■ Engagé et en cours ■ Non engagé

% par rapport au budget



■ Réalisé ■ Engagé et en cours ■ Non engagé

Moyenne annuelle de 2010 à 2018		Mini	Maxi
Réalisé	48%	26%	68%
Engagé + en cours	28%	13%	44%
Non engagé	25%	7%	45%

Évolution de l'autofinancement

Autofinancement €	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
CAF	1 696 542	1 711 507	2 315 894	1 825 509	1 559 206	1 634 345	1 670 794	1 635 914	1 750 390	1 423 383	1 404 727	1 364 979	1 374 202
CAF nette	1 564 550	1 612 075	2 222 415	1 729 261	1 439 997	1 509 947	1 550 692	1 525 725	1 647 468	1 237 883	1 177 836	1 128 604	1 125 859

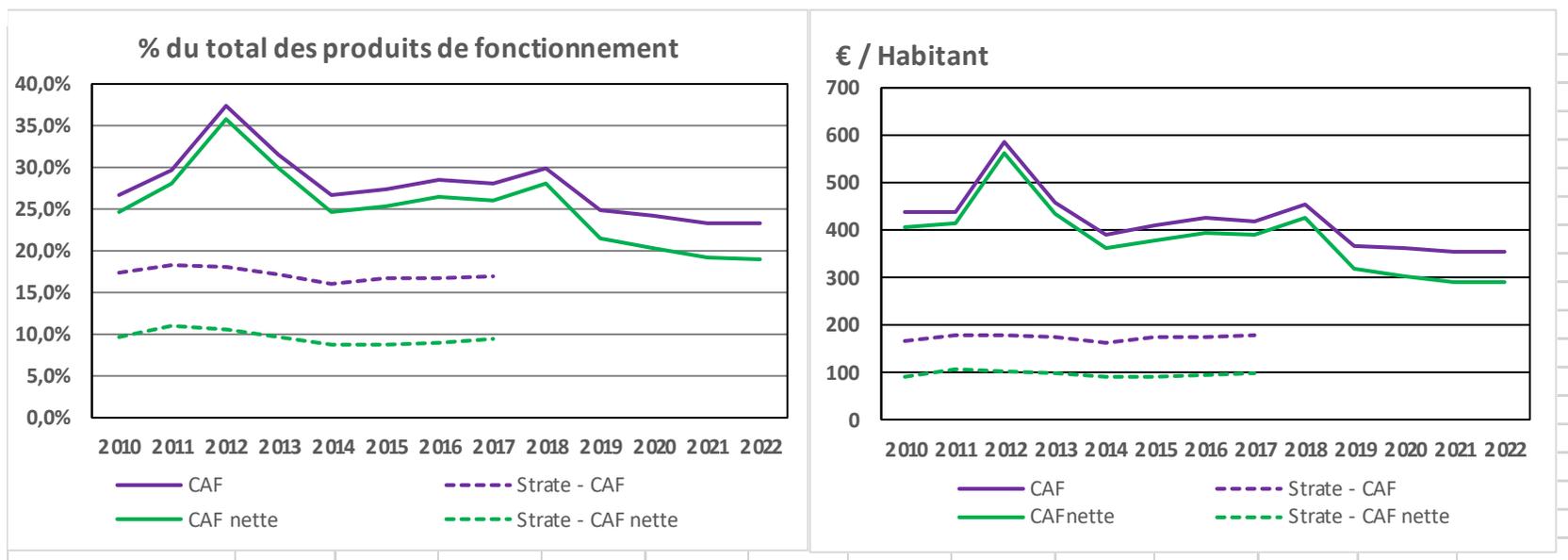
Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs

% du total Produits fonct.	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
CAF	26,9%	29,8%	37,4%	31,5%	26,8%	27,4%	28,6%	28,1%	30,0%	24,9%	24,2%	23,4%	23,3%
Strate - CAF	17,4%	18,3%	18,1%	17,2%	16,1%	16,7%	16,8%	17,1%					
CAF nette	24,8%	28,1%	35,9%	29,8%	24,7%	25,3%	26,5%	26,2%	28,2%	21,6%	20,3%	19,3%	19,1%
Strate - CAF nette	9,6%	11,1%	10,6%	9,8%	8,8%	8,7%	9,0%	9,4%					

€/ Habitant	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
CAF	440	439	588	459	392	409	425	420	455	368	364	353	356
Strate - CAF	166	181	181	177	165	174	177	179					
CAF nette	406	414	564	435	362	378	394	392	428	320	305	292	291
Strate - CAF nette	92	109	105	100	90	91	95	99					
Population INSEE de VSM	3 856	3 895	3 939	3 979	3 979	3 995	3 931	3 891	3 850	3 864	3 864	3 864	3 864

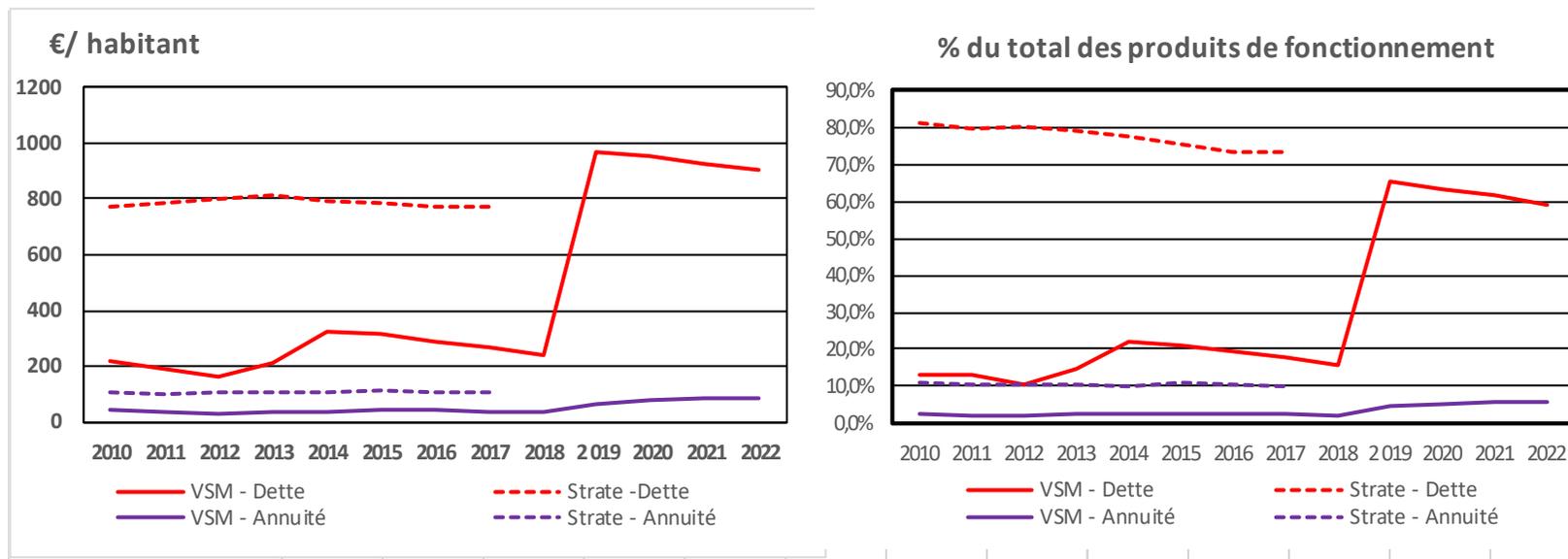
La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants

Les montants des strates de 2018 et plus sont inconnus à ce jour



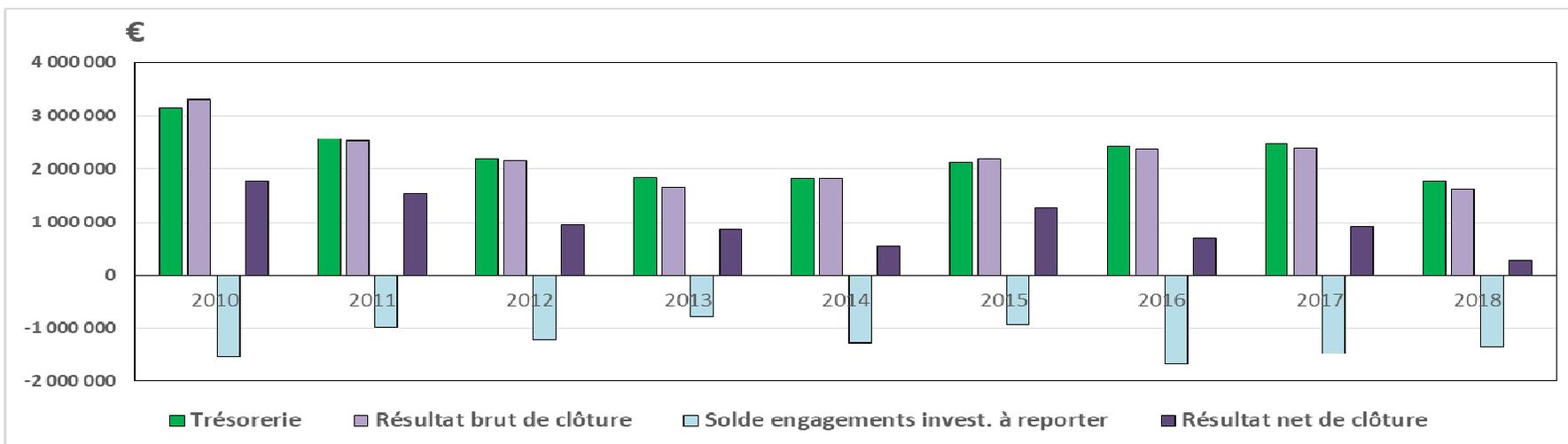
Évolution dette et annuité

EUROS	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Dette	841 612	742 181	648 701	852 453	1 278 244	1 264 846	1 142 544	1 030 154	927 233	3 750 517	3 673 769	3 587 540	3 489 345
Annuité de la dette	173 310	126 415	116 748	146 332	146 331	161 254	156 914	144 047	131 910	258 065	312 525	319 676	329 028
Capacité (année) de désendettement	0,5	0,4	0,3	0,5	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	2,6	2,6	2,6	2,5
€/ Habitant	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2 019	2020	2021	2022
VSM - Dette	218	191	165	214	321	317	291	265	241	971	951	928	903
Strate - Dette	774	788	800	814	794	788	769	770					
VSM - Annuité	45	32	30	37	37	40	40	37	34	67	81	83	85
Strate - Annuité	103	101	105	106	104	112	109	104					
<i>Population INSEE de VSM :</i>	3 856	3 895	3 939	3 979	3 979	3 995	3 931	3 891	3 850	3 864	3 864	3 864	3 864
La strate comparative choisie est celle des communes de 3500 à 5000 habitants													
Les montants des strates de 2018 et plus sont inconnus à ce jour													
Les chiffres dans les cellules blanches sont estimatifs													
% du total des produits fonct.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2 019	2020	2021	2022
VSM - Dette	13,3%	12,9%	10,5%	14,7%	21,9%	21,2%	19,6%	17,7%	15,9%	65,5%	63,4%	61,4%	59,2%
Strate - Dette	81,1%	79,8%	80,3%	79,2%	77,6%	75,7%	73,3%	73,1%					
VSM - Annuité	2,7%	2,2%	1,9%	2,5%	2,5%	2,7%	2,7%	2,5%	2,3%	4,5%	5,4%	5,5%	5,6%
Strate - Annuité	10,7%	10,2%	10,6%	10,4%	10,2%	10,8%	10,4%	9,9%					



Évolution trésorerie

État au 31 décembre	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Trésorerie	3 145 498	2 555 106	2 198 148	1 842 449	1 818 343	2 125 432	2 423 061	2 473 473	1 763 781
Résultat brut de clôture	3 295 434	2 521 894	2 163 189	1 639 507	1 816 135	2 184 550	2 369 089	2 383 063	1 609 799
Solde engagements invest. à reporter	-1 531 449	-983 699	-1 221 916	-791 529	-1 277 447	-917 912	-1 671 133	-1 468 869	-1 337 417
Résultat net de clôture	1 763 985	1 538 195	941 273	847 978	538 688	1 266 638	697 956	914 194	272 382
Total dépenses opér. Réelles fonct. et investissement	5 662 132	7 124 280	7 085 506	8 393 426	7 246 300	6 632 405	6 228 401	6 688 149	7 563 974
Trésorerie / Opér., réelles Dép.	56%	36%	31%	22%	25%	32%	39%	37%	23%



Trésorerie fin de mois		2019	2020
	Janvier	2 686 397	
	février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		

LEXIQUE

C = crédit (recette).

D = débit (dépense).

Achats et charges externes = Charges à caractères général (D011) diminuées des impôts, taxes et versements assimilés (D63).

Capacité d'autofinancement CAF = Excédent des produits de fonctionnement CAF sur les charges de fonctionnement CAF, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses des opérations réelles d'investissement, en priorité le remboursement des emprunts et pour le surplus, les dépenses d'équipement.

Capacité de désendettement = Nombre d'années que mettrait la commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait toutes ses économies, soit le rapport de la CAF sur le montant total du capital restant dû de la dette.

Charges de personnel = Charges de personnel (D012) diminuées des atténuations de charges C013 (C64).

Charges de fonctionnement CAF (CFCAF) = Total des charges de fonctionnement diminuées des dotations aux amortissements et provisions ainsi que des dépenses liées aux cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations positives, transférées en investissement).

CFCAF = Total des charges de fonctionnement diminué des comptes D675, D676 et D68.

Dépenses d'équipement = Dépenses intégrant les dépenses d'équipement brut ainsi que les subventions d'équipement versées (D204) et les opérations patrimoniales (D041), le tout diminué du remboursement des avances sur commandes incorporelles et corporelles (C237 et C238).

Dépenses d'équipement brut = Dépenses intégrant les immobilisations incorporelles (D20), corporelles (D21) et en cours (D23).

Opérations d'ordre = Opérations d'ordre n'ayant pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture : -elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement, elles sont retracées en dépenses et en recettes, - et sont équilibrées.

Elles sont regroupées dans quatre chapitres globalisés : 040 - 041 - 042 - 043."

Opérations réelles = Opérations réelles ayant un impact direct sur la trésorerie, il s'agit d'encaissements ou de décaissements effectifs.

Potentiel fiscal des 3 taxes locales = total du produit des 3 taxes locales recalculées avec le taux moyen national de chacune d'elles.

Pression fiscale des 3 taxes locales = rapport % du total du produit des 3 taxes sur leur potentiel fiscal

Produits de fonctionnement CAF (PFCAF) = Total des produits de fonctionnement, diminué des produits liés à des cessions d'immobilisations ainsi que des différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat, de la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat, et des reprises sur amortissements et provisions.

PFCFAF = Total des produits de fonctionnement diminué des comptes C775, C776, C777, et C78.

Résultat brut de clôture = Résultat comptable de la section de fonctionnement (tenant compte de l'excédent et du déficit de fonctionnement reporté sur le cpte 002) + résultat comptable de la section d'investissement (tenant compte de l'excédent et du déficit d'investissement reporté sur le cpte 001).

Résultat net de clôture = Résultat brut de clôture + solde (recettes - dépenses) des engagements d'investissement à reporter sur l'exercice N+1.

Total des charges de fonctionnement = Total des dépenses de fonctionnement diminué des atténuations de charges (cpte C013) et des atténuations de produits (cpte D014).

Total des dépenses de fonctionnement = Ensemble des dépenses de fonctionnement mouvementées sur la balance générale de la section de fonctionnement.

Total des dépenses d'investissement = Ensemble des dépenses d'investissement mouvementées sur la balance générale de la section d'investissement.

Total des dépenses opérations réelles de fonctionnement = Total des dépenses de fonctionnement diminué des opérations d'ordre D042 et D043.

Total des dépenses opérations réelles d'investissement = Total des dépenses d'investissement diminué des opérations d'ordre D040 et D041.

Total des emplois d'investissement = Total des dépenses d'investissement diminué du déficit d'investissement de l'exercice précédent reporté sur le cpte D001.

Total des produits de fonctionnement = Total des recettes de fonctionnement diminué des atténuations de charges (C013) et des atténuations de produits (D014).

Total des recettes de fonctionnement = ensemble des recettes de fonctionnement mouvementées sur la balance générale de la section de fonctionnement.

Total des recettes d'investissement = Ensemble des recettes d'investissement mouvementées sur la balance générale de la section d'investissement.

Total des recettes opérations réelles de fonctionnement = Total des recettes de fonctionnement diminué des opérations d'ordre C042 et C043.

Total des recettes opérations réelles d'investissement = Total des recettes d'investissement diminué des opérations d'ordre D040 et D041.

Total des ressources d'investissement = Total des recettes d'investissement diminué de l'excédent d'investissement de l'exercice précédent reporté sur le cpte C001.

Trésorerie = Solde des opérations de caisse réalisées par le comptable.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

➤ Les trois taxes

L'engagement de la majorité depuis 1997 sur les trois taxes, sera maintenu en 2019 :

- Taxe d'habitation :	8,90 %
- Taxe foncière bâti :	16,19 %
- Taxe foncière non-bâti :	56,05 %

➤ Le recours à l'emprunt

Peu endettée la commune aura recours à l'emprunt pour financer les travaux de voirie, réseaux et MO de la future voie du « Cormier » (ER2B), 440K€, la rénovation de la SDF, 940K€, de la salle omnisports, 170K €, l'achat de deux maisons rue de Verdun au centre bourg, et celui d'un terrain boulevard de la côte de beauté, 650K€, le total des emprunts s'élevant à 2 200K€, le montant exact sera ajusté sur le BP.

➤ Le fonctionnement

Recettes de fonctionnement :

Le montant total du budget prévisionnel des recettes de fonctionnement devrait être de 6 140 128 €.

Les produits des services devraient être en diminution par rapport à ceux réalisés en 2018 du fait de la prise de compétence effective de la CARA s'agissant des ZAE à compter de 2018 (au lieu de 2017).

Le produit des 3 taxes locales devrait être augmenté conformément à la revalorisation de la valeur locative citée plus haut. Le produit attendu est de 3 786 909 €.

Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation a été estimé à 650 000 €.

Concernant les dotations, on peut constater une diminution de 8% malgré une dotation forfaitaire maintenue due à la suppression des contrats aidés par l'État.

Pour les autres produits de gestion on notera une augmentation globale des loyers de 15 000 € dont 10 500 € pour le bar « L'Esquive ».

Et enfin, les remboursements sur rémunérations et sur charges de sécurité sociale du personnel en arrêt maladie ont été diminués de 35% par rapport au réalisé 2018.

Dépenses de fonctionnement :

Préambule :

Le budget a été établi avec la participation des services avec l'objectif de respecter le 1,1% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement conformément aux mesures décrites dans le PLPFP.

Malheureusement, le montant des dépenses prévisionnelles réelles hors dépenses imprévues serait de 5,59% pénalités loi SRU comprises (228 400 €), mais seulement de 0,50 % hors pénalités.

Il apparaît pratiquement impossible d'accroître la diminution des dépenses hors SRU sans toucher à la qualité des services rendus aux administrés.

Dépenses :

Devant être en équilibre avec celui des recettes, le montant total du budget prévisionnel des dépenses de fonctionnement sera de 6 140 128 €.

Les charges à caractère général augmenteront de 3,8 % par rapport au CA 2018, dont :

- Les achats diminueront de 2,9 % par rapport au CA 2018.

On notera principalement en moins la prestation de service réalisée par la cuisine centrale de Royan suite au décès du chef de notre restaurant scolaire.

- Les services extérieurs augmenteront de 9,5 % par rapport CA 2018.
On notera principalement une augmentation de 43 776 € pour l'entretien des voies due aux nouveaux marchés publics espaces verts en 2018 suite à la fin des contrats aidés en année pleine pour 2019.

- Les autres services extérieurs augmenteront de 5,8 % par rapport au CA 2018.

On notera principalement en plus l'accroissement des dépenses d'entretien des locaux suite au départ en retraite d'un agent, prévu en milieu d'année, et à l'externalisation de son activité.

En matière de salaires : les charges de personnel seront en augmentation de 4,7 % par rapport au CA 2018 s'expliquant principalement par la mise en place du nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP » Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

A effectif constant, le montant brut annuel du régime indemnitaire des agents est estimé à 248 000 € en 2019 contre 188 000 € en 2018, soit plus 60 000 €.

Pour ce qui est des autres dépenses, on notera :

- 40 000 € de subvention de fonctionnement attribuée au CCAS,
- 38 000 € de soutien financier aux associations, Monsieur GUGLIERI précise que cela sera moins,
- Atténuation de produits en hausse de 10,2 % par rapport CA 2018 dont le prélèvement de 228 400 € au titre de la loi SRU sur le manque de logements sociaux, le reversement de 25 000 € de Taxe d'Aménagement trop perçue et enfin 104 100 € d'attribution de compensation à la CARA.
- Charges financières pour 74 800 € en augmentation de 160,9 % par rapport CA 2018 suite aux 2 200 000 € d'emprunts nouveaux,
- Dépenses imprévues à 60 000 €,
- Autofinancement complémentaire (ou résultat prévisionnel) pour un montant provisoire de 1 093 380 €.
- Amortissements à 244 000 €, sans grand changement.

➤ Les investissements et mesures nouvelles 2019

Les recettes et les dépenses d'investissement seront en équilibre pour un montant estimé à ce jour qui devrait être de 7 721 098 €.

Recettes d'investissement :

On notera principalement :

Excédent d'investissement de l'année 2018 : 52 680 €,
Autofinancement prévisionnel en provenance de la section de fonctionnement pour 1 093 380 €,
Excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2018 : 1 557 118 €,
FCTVA et TA pour 414 631 €,
Subventions : 580 000 € dont 196 000€ de restes à réaliser
Participations de l'aménageur du Cormier et des Battières aux équipements publics : 421 000 €
Emprunt de 2 200 000€, montant à confirmer lorsque les besoins seront ajustés définitivement.

Dépenses d'investissement :

On notera principalement :

Des dépenses imprévues : 100 000 €,

L'amortissement du capital de la dette en cours : 185 500 €,

Les restes à réaliser des projets engagés en 2018 : 2 513 821 €, dont principalement : l'aménagement d'une nouvelle voie et d'un rond-point boulevard du Général de Gaulle pour 429 000 €, le réaménagement de rue des pâquerettes pour 174 000 €, l'aménagement d'un plateau surélevé boulevard de la côte de beauté pour 73 400 €, la fin de l'aménagement de l'aire de camping-cars pour 43 400 €, l'achat d'un terrain pour 549 300 €, la réhabilitation de la salle de l'Atelier pour 820 600 €, les travaux du SDEER pour 114 100 €.

Les restes à réaliser des recettes engagés en 2018 : 1 176 405 €, dont, principalement : un emprunt de 800 000 € (encaissé le 11/01/2019), des subventions pour 196 000 € (salles omnisports et de L'Atelier) et des ventes de terrains pour 179 000 €.

Ainsi que les nouvelles immobilisations :

	DESCRIPTIF DES NOUVELLES IMMOBILISATIONS EN 2019	4 712 298 €
	URBANISME	12 000 €
PLU	Révision du PLU et modifications	12 000 €
	LOI SRU	45 000 €
LLS	Participation de la commune pour la construction de 3 LLS de la SEMIS boulevard du Général de Gaulle	45 000 €
	CONSTITUTION DE RÉSERVES FONCIÈRES	1 037 915 €
FONCIER	Supplément aux 549 385€ engagés en 2018 pour achat propriété Latty, + frais sur le montant de la totalité de l'achat (960 000€)	424 115 €
FONCIER	Achat propriété 5 rue Verdun pour Réaménagement du centre bourg + frais	224 500 €

	DESCRIPTIF DES NOUVELLES IMMOBILISATIONS EN 2019	
FONCIER	Achat propriété 3 rue Verdun pour réaménagement du centre bourg + frais	204 300 €
FONCIER	Acqui. Emprise voie nouv. Suite expro (ER2B)	35 000 €
FONCIER	Autres opportunités foncières frais inclus	150 000 €
	ESPACES VERTS	64 700 €
EV	Aménagement pluvial (noues) rue des Pâquerettes(1)	15 000 €
EV	Nettoyage terrain LATTY	4 500 €
EV	Diverses plantations	4 500 €
EV	Fournitures diverses	3 500 €
EV	Plantes vivaces	2 500 €
EV	Paillage massifs	3 000 €
EV	Aménagement rond-point de la grosse pierre	1 400 €
EV	Aménagement place océane	2 000 €
EV	Taille chênes verts Bd de la Falaise	3 500 €
EV	Jardinières réserve d'eau promenade de nauzan	3 700 €
EV	Jardinières réserve d'eau centre-ville	5 800 €
EV	Elimination jussie	2 500 €
EV	Automatisation arrosage rond-point De Gaulle	2 300 €
EV	Coupe roseaux du cours d'eau du Tennis à vanne Nauzan	8 500 €
EV	Jardins familiaux	2 000 €
	MATÉRIEL - MOBILIER - AUTRES IMMOS CORPORELLES	142 211 €
MAIRIE	Vidéo famille et associations	7 000 €
MAIRIE	Dématérialisation marché public, COMEDEC et RGPD	6 600 €
MAIRIE	Confection des registres Etat civil...	1 000 €
MAIRIE	Renouvellement matériel informatique	10 000 €
MAIRIE	Logiciel gestion cimetière	450 €
MAIRIE	Renouvellement de mobilier	5 000 €
MAIRIE	4 Manges debout	500 €
MAIRIE	Tapis hall d'entrée mairie	1 800 €
MAIRIE	Radar	4 600 €
MAIRIE	Matériel divers	3 000 €
MAIRIE	Projecteur vidéo Salle Equinoxe	11 000 €
MAIRIE	Système pour calcul décibels	350 €
MAIRIE	Éléments scéniques guinguettes	400 €
MAIRIE	7 projecteurs pour signaler les issues de secours Festi'vaux	2 900 €
MAIRIE	15 jeux géants en bois	1 500 €
MAIRIE	1 tente 3x6m personnalisé VIP avec housses de transport	1 900 €
MAIRIE	6 tobblos (avants de scène)	490 €
MAIRIE	10 potelets sangles 3m	1 344 €

	DESCRIPTIF DES NOUVELLES IMMOBILISATIONS EN 2019	
MAIRIE	Câblage (dmw + électricité + xlr)	500 €
MAIRIE	Bâches barrières herras église	500 €
MAIRIE	Bâche Equinoxe côté rue	200 €
MAIRIE	Cartographie des arbres du parc de la mairie	2 600 €
MAIRIE	Réfection de 1/3 plancher scène	4 600 €
EC. ELEM.	Confection de 9 meubles	3 200 €
EC. ELEM.	1 lot de 2 tables, 2 chaises, 2 casiers	380 €
EC. ELEM.	20 assises transportables Ztool	500 €
EC. ELEM.	1 lot de 6 tabourets, 10 chaises	1 055 €
EC. ELEM.	1 lot de 1 table et une chaise Hergon	235 €
EC. ELEM.	10 coussins	95 €
EC. ELEM.	7 Tapis encastrés	6 500 €
EC. ELEM.	1 tableau blanc	40 €
EC. ELEM.	Achat marétériel restaurant scolaire	5 000 €
EC. MATER.	imprimante	60 €
EC. MATER.	Petit matériel informatique	80 €
EC. MATER.	1 table, 8 bancs, 4 chaises	990 €
EC. MATER.	1 four	150 €
EC. MATER.	Abri de jardin	900 €
BIBLIO	Nouveau logiciel et mise en œuvre catalogue	250 €
BIBLIO	Ensemble bac BD mobile et réglette à nouveautés	1 265 €
ACM	1 table avec plateau stratifié	275 €
ACM	6 chaises tubes métal	330 €
ACM	6 lits enfants	252 €
ACM	15 draps pour lits enfants	130 €
ACM	Réaménagement coin cuisine chez les moins de 6 ans. Cuisine complète	1 200 €
BOULODROME	4 bancs boulodrome	2 000 €
PLAGE NAUZAN	11 bancs	6 500 €
PLAGE NAUZAN	Défibrillateur	2 000 €
PLAGE NAUZAN	2 vitrines poste de secours	850 €
CRECHE	1 meuble à papiers	390 €
CRECHE	1 armoire	730 €
CRECHE	1 rétroprojecteur	800 €
ATELIERS ST	Jantes tracteur New Holland	4 000 €
MAIRIE	20 panneaux d'affichage pour signaler interdiction de stationner	2 720 €
VOIRIE	Panneaux signalisation travaux neufs	7 000 €
VOIRIE	Bornes, balises, bancs, poubelles	8 000 €
VOIRIE	Cordons LED pour motifs de Noël	5 000 €
VOIRIE	Coffrets protection motifs	3 800 €
EV	2 batteries et harnais	3 800 €

	DESCRIPTIF DES NOUVELLES IMMOBILISATIONS EN 2019	
EV	Débroussailleuse	1 000 €
ATELIERS ST	Outillages divers	2 500 €
	CONSTRUCTIONS	1 465 472 €
MAIRIE	1 aérotherme Salle Equinoxe	5 600 €
TEMPLE	Peinture des fenêtres	3 600 €
VOIRIE	Peinture garde-corps square des fontaines	3 700 €
VOIRIE	Réhabilitation muret square des fontaines	5 100 €
EV	Construire les clôtures terrain LATTY	15 000 €
EV	Réhabilitation de la station de pompage	34 000 €
EC. ELEM.	Isolation phonique plafond restaurant scolaire	15 000 €
EC. ELEM.	Peinture 2 classes	2 000 €
EC. ELEM.	Peinture du restaurant scolaire	2 000 €
EC. ELEM.	Traitement des soubassements restaurant scolaire	1 600 €
EC. ELEM.	6 Fenêtres coulissantes classes	1 800 €
EC. MATER.	Honoraires travaux refonte des toilettes	15 000 €
EC. MATER.	Travaux refonte des toilettes	95 000 €
EC. MATER.	Peinture du couloir	5 300 €
EC. MATER.	Peinture du logement + revêtement de sol	6 800 €
EC. MATER.	3 stores à rouleaux	1 400 €
STADE	Mise en place conduite stade annexe	26 500 €
STADE	Main courante stade honneur	40 500 €
SAL.ATELIER	Aléas travaux salle de l'atelier (10%) + nouveau lot de désamiantage (suite annulation ancien lot)	160 000 €
SAL. OMNI.	Maîtrise d'œuvre travaux salle omnisports	52 000 €
SAL. OMNI.	Réfection des locaux rangements salle omnisports	125 000 €
SAL. OMNI.	Rénovation façade AR salle omnisports	26 000 €
SAL. OMNI.	Remplacement couverture salle omnisports et ACM	76 000 €
SAL. OMNI.	Rénovation parois polycarbonate (vitres) salle omnisports	50 000 €
SAL. OMNI.	Remplacement revêtement sol salle activité	125 000 €
SAL. OMNI.	Main courante de sécurité escalier externe	5 000 €
ACM	Portillon électrique	3 800 €
ACM	12 Stores vénitiens	3 200 €
BOULODROME	Portail boulodrome	3 500 €
TENNIS	Ravalement externe court couvert	5 650 €
TENNIS	Passage en éclairage LED court couvert	15 150 €
MARCHE	Etude de réimplantation et réhabilitation halle du marché	20 000 €
CTRE BOURG	Etude projet d'aménagement centre bourg secteur place Eglise/Mairie	20 000 €
PLAGE NAUZAN	Câbles inox garde-corps poste de secours	3 500 €
PLAGE NAUZAN	Porte de garage poste de secours	1 900 €
CRECHE	Peinture local informatique et salle assos Nacarat	5 000 €

	DESCRIPTIF DES NOUVELLES IMMOBILISATIONS EN 2019	
CRECHE	Aménagement d'un local archives crèche	4 200 €
ACCESSIBILITE	Mise en accessibilité bâtiments communaux	30 000 €
PROG. EGLISE*	Rénovation de l'église - Crédits de paiement	450 672 €
	OPÉRATIONS DE VOIRIE	1 792 500 €
VOIRIE	Rue des Albatros	120 000 €
VOIRIE	Boulevard du Président Kennedy	150 000 €
VOIRIE	Réfection du chemin des écrevisses	25 000 €
VOIRIE	Rue des Pâquerettes VRD (2)	175 000 €
VOIRIE	Allée des Olonnes Travaux	100 000 €
VOIRIE	Allée des Olonnes M O	6 500 €
VOIRIE	Escalier Chemin des Dunes	35 000 €
VOIRIE	Busage fossé Tarrade / Camping	10 000 €
VOIRIE	Marché à bon de cde (Place océane, trottoir Pasteur Pontaillac...)	170 000 €
VOIRIE	Frais de géomètres divers	5 000 €
VOIRIE	Programme annuel peinture voirie	16 000 €
CORMIER	Voie d'accès au CORMIER (ER2B) dont réseaux 25 000€, MO 15 000€, arrosage 10 000€ et Aménagement 600 000€	650 000 €
CORMIER	Giratoire ZAC Cormier rue de Royan Travaux	303 000 €
CORMIER	Giratoire ZAC Cormier rue de Royan MO	21 000 €
CORMIER	Etude Chemin de la Source Cormier	6 000 €
	RÉSEAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	152 500 €
RÉSEAUX	Installation prises spéciales "motifs Noël" sur 135 candélabres (12 500€ SDEER + 12 500€ Commune)	12 500 €
RÉSEAUX	Effacement réseaux La Roche, Primevères, Printemps et Violettes	110 000 €
RÉSEAUX	Travaux éclairage public Modernisation	20 000 €
RÉSEAUX	Travaux divers réseaux	10 000 €

*Autorisation de programme :

N°	Montant TTC	Crédits de paiement		
		2015-2018 Réalisé	2019	2020
2015/01 Durée 6 ans - Article 2313	848 249 €	154 065 €	450 672 €	243 512 €

Monsieur GUGLIERI annonce que les sommes inscrites en nouvelles immobilisations 2019 concernant **la rue des Pâquerettes (1)(2)** doivent être retirées car déjà inscrites dans les restes à réaliser 2018. Une somme équivalente sera réinscrite au travers de différents projets dont la réfection du court de tennis en

terre battue pour 30 000 €, le changement de la structure de jeux du parc de Nauzan pour 25 000 €, l'ajout d'un haut-parleur à l'école élémentaire dans le cadre du PPMS pour 2 500 €, la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales pour 22 400 € et autres projets en cours de réflexion qui seront présentés lors de la commission des finances du 18/02/2019. D'autre part, le montant des emprunts sera ajusté, si nécessaire, tenant compte également des éventuelles confirmations de subventions d'ici à la commission des finances.